



Cotonou, le 04/01/2023

N° 008 /DGE/MCVDD/SD

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Gouvernement du Bénin a sollicité et obtenu un don du Fonds Multilatéral du Protocole de Montréal relatif aux substances appauvrissant la couche d'Ozone, pour la mise en œuvre de son Plan de Gestion pour l'Élimination des Hydrochlorofluorocarbones (HCFC) phase II, qui est sous tutelle du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD). A cet effet, le ministère lance un avis de recrutement d'un Assistant Technique et Administratif pour le compte dudit projet.

Ce projet de la phase II du Plan de Gestion pour l'Élimination des Hydrochlorofluorocarbones (PGEH) comprend des stratégies complètes pour permettre au Bénin d'atteindre la réduction complète de sa consommation des Hydrochlorofluorocarbones conformément aux obligations du Protocole de Montréal.

Le lieu de travail est le Bureau national Ozone sis à la Direction générale de l'Environnement et du Climat (DGE) à Cotonou. La durée du contrat est d'un an, renouvellement sur la base des résultats obtenus, pour une durée compatible avec celle de la mise en œuvre du projet.

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- une lettre de motivation adressée au Directeur général de l'Environnement et du Climat ;
- une copie certifiée conforme des diplômes ou titres requis pour le poste ;
- un Curriculum Vitae complet, détaillant au mieux l'expérience du candidat pour la mission avec des références précises et vérifiables par mission effectuée (certificat, attestation, etc.) ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- une photocopie légalisée d'une pièce d'identité ;
- un certificat de nationalité.

L'absence d'une pièce entraîne le rejet immédiat du dossier.

Tous les dossiers de candidature doivent parvenir par courrier électronique à l'adresse dgec.recrutement@gouv.bj au plus tard le vendredi 13 janvier 2023 à 00h00, heure locale avec comme Objet Recrutement au poste d'ASSISTANT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF.

La description du poste et les qualifications requises sont à consulter sur le site www.cadredevie.gouv.bj

Seuls les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés seront informés de la suite du processus.

Le MCVDD se réserve le droit de ne pas donner suite à cet avis sans préjudice.




Prof. Martin Pépin AÏNA
Directeur général
de l'Environnement et du Climat